



DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 79ème SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Thème :

« Ne laisser personne de côté : Agir ensemble pour promouvoir la paix, le développement durable et la dignité humaine pour les générations présentes et futures »

DÉCLARATION DE

SON EXCELLENCE MONSIEUR TIEMOKO MEYLIET KONE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

A vérifier au prononcé

New York, le 26 septembre 2024

Monsieur le Président de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, vous adresser nos chaleureuses félicitations pour la qualité et la profondeur des débats de cette session et pour le remarquable succès du Sommet de l'Avenir.

Notre débat général se tient dans un contexte mondial préoccupant sur le plan sécuritaire, économique et politique, appelant nos Nations à un sursaut collectif. C'est dans cette perspective que mon pays se félicite du choix pertinent du thème de la présente session, qui invite nos Etats à regarder dans la même direction, afin de bâtir un monde plus sûr et plus solidaire.

Le monde est à la croisée des chemins, les tensions géopolitiques se multiplient et alimentent l'escalade de plusieurs conflits armés. Des confrontations violentes dans des régions sensibles, mènent celles-ci au bord d'un embrasement généralisé. Cette situation d'insécurité et de recul de la paix est aggravée par le terrorisme qui sévit dans des régions comme le Sahel. Ces conflits anéantissent progressivement des années de progrès et de développement en faveur des populations.

C'est le lieu, pour mon pays, d'appeler à la mobilisation de la communauté internationale en faveur des populations du Sahel, qui paient un lourd tribut dans la guerre contre les groupes terroristes.

Fidèle à ses valeurs et à sa tradition d'hospitalité, la Côte d'Ivoire accueille dans les meilleures conditions possibles, plusieurs milliers de ressortissants de pays sahéliens voisins qui fuient la violence des groupes armés. Au-delà du Sahel, c'est aujourd'hui l'ensemble de l'Afrique de l'ouest qui est menacée d'effondrement.

Cette évolution pourrait se propager au-delà du continent africain, si aucune mesure efficace n'est envisagée. Pour sa part, la Côte d'Ivoire met à la disposition de l'ensemble des pays, l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Jacqueville, afin de les aider à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Monsieur le Président,

Les progrès réalisés par nos pays en matière de développement et de sécurité humaine sont aujourd'hui fragilisés par les effets du changement climatique, qui accentuent les inégalités, la pauvreté, et entrainent le déplacement forcé de millions de personnes chaque année.

L'accroissement incessant du nombre de réfugiés climatiques constitue une tragédie de notre époque qui nous interpelle tous.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire appelle les Nations Unies et l'ensemble des partenaires, à accroître et à intensifier leur assistance humanitaire d'urgence destinée à ces populations durement impactées.

Mais nous devons aller plus loin sur la question climatique, et mettre résolument en œuvre les mesures qui nous permettront d'inverser à court terme, la courbe dangereuse du réchauffement de notre planète et de ses conséquences sur nos sociétés.

Pour cela, la Côte d'Ivoire réitère son appel aux pays développés à honorer leurs engagements en matière de financement climatique, et de soutien à la transition énergétique. Le Fonds « Pertes et dommages » doit être abondé rapidement et être mis à contribution pour soulager les populations en détresse climatique.

Mesdames et Messieurs,

En plus de faire face aux défis sécuritaires et climatiques, le monde est marqué par une révolution technologique, à laquelle peu de pays sont préparés. L'Intelligence artificielle est porteuse de promesses pour nos sociétés, mais elle peut également représenter de nombreuses menaces et dérives, en raison de l'absence de réglementation internationale encadrant son utilisation.

Par conséquent, il nous incombe de veiller à ce que cette révolution ne creuse pas davantage les inégalités, et n'entraine pas le déclassement numérique d'une partie de l'humanité, mais qu'au contraire, elle serve le progrès et le bien-être de tous.

C'est pour cela que mon pays se félicite de l'adoption du Pacte numérique mondial, qui devrait permettre une meilleure utilisation de cette avancée technologique au service du progrès de toutes les nations.

Monsieur le Président,

A l'évidence, aucun pays ne peut à lui tout seul permettre au monde de surmonter les défis globaux qui sapent les fondements de la paix, de la sécurité, ainsi que les progrès sociaux accomplis au cours des dernières décennies.

Face à ce constat, notre action collective doit s'inscrire résolument dans le cadre multilatéral unique des Nations Unies.

Le monde a véritablement besoin d'une Organisation des Nations Unies dynamique et efficace, représentative de la diversité des peuples, et adossée au consensus des Nations qui fonde sa légitimité.

Dans ce contexte, les Nations Unies héritées du 20^{ème} siècle, doivent être réformées en profondeur, pour jouer pleinement leur rôle dans le monde multipolaire d'aujourd'hui. Le Conseil de sécurité, en particulier, doit s'ouvrir à l'Afrique dans toutes les catégories de membres afin de refléter cette réalité.

C'est à cette condition que notre Organisation mondiale pourra véritablement contribuer à la résolution durable des conflits, en s'appuyant sur le respect du droit international, qui demeure son fondement.

Il en est de même de la lutte contre le réchauffement climatique, qui dépend de la capacité de notre Organisation commune à mobiliser les Etats membres autour de cette priorité, et à les amener à respecter leurs engagements, pris dans ce sens.

La réforme de la gouvernance mondiale doit également s'étendre aux institutions financières multilatérales, afin qu'elles soutiennent davantage les efforts de financement des Objectifs de développement durable des pays en développement, tout en adressant la question de la dette. Ces Institutions doivent être plus inclusives dans leur mode de fonctionnement et de prise de décision.

Ces transformations profondes sont inévitables et doivent être accélérées, pour que les institutions soient véritablement au service de tous nos pays, au service de notre combat contre la pauvreté, et pour le développement.

Je tiens à saluer ici, le Secrétaire général des Nations Unies, pour ses courageuses initiatives en matière de diplomatie préventive, de maintien et de consolidation de la paix, mais aussi pour son engagement en faveur de la réforme de la gouvernance financière mondiale.

Nous avons collectivement, les instruments pour relever les défis qui perturbent le monde, et pour donner à notre jeunesse et aux femmes, les moyens de s'épanouir et de contribuer, plus que par le passé, au développement de nos pays.

L'Avenir de l'Afrique réside dans sa jeunesse, et nous avons l'obligation de bâtir pour elle, des systèmes éducatif et de formation compétitifs, et des institutions démocratiques protectrices de leurs libertés.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Mon pays croit fermement aux vertus du multilatéralisme, que nous plaçons au cœur de nos interactions avec les autres nations. C'est ainsi qu'ensemble, nos Etats pourront dépasser les grandes divisions, bâtir des consensus autour des questions difficiles, et faire avancer des solutions globales aux grands défis mondiaux.

C'est cette vision qui détermine nos actions et notre contribution à la construction communautaire régionale, tout comme notre engagement aux côtés des autres pays, pour l'édification d'un monde pacifique, solidaire et prospère, au bénéfice des générations présentes et futures.

Je vous remercie.